

CERTIFICAT

CACES®

N°D-480-03

DEKRA Certification SAS certifie que l'organisme testeur :



•Hyprevia Formation•

HYPREVIA FORMATION

Siège social : Parc d'Activités de Kerguilloten – 56920 NOYAL-PONTIVY

Agence : Parc d'Activités de Kerguilloten – 56920 NOYAL-PONTIVY

a mis en place un système **CACES®** conforme aux exigences du Référentiel indice RC 2020 V2, défini par la CNAM et géré par l'INRS, pour l'attribution de la certification des organismes testeurs CACES® sur les recommandations suivantes :

Recommandations		Catégories
R.484	<i>Ponts roulants et portiques</i>	1
R.485	<i>Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</i>	2
R.486A	<i>Plates-formes élévatrices mobiles de personnel</i>	A ; B
R.489	<i>Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</i>	1A ; 1B ; 3 ; 5

Ce certificat est valable du **10/03/2026** jusqu'au **09/03/2029**.

Numéro de version : 1


Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 10/03/2026



Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide